

# COMPTE RENDU DU CSE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2020

## Présentation du bilan financier 2019 par le bureau exécutif du CSE

**A savoir :** en temps normal, le bilan CSE est examiné en amont par la commission financière. Ce qui permet d'avoir un échange entre le trésorier, le cabinet d'expert comptable et les membres de cette commission. Suite à trois erreurs du bureau exécutif du CSE, la commission n'a pas pu être réunie en amont pour préparer l'approbation des comptes en plénière. La CFDT a estimé à juste titre que cette approbation des comptes devait être reportée à une date ultérieure, le temps de provoquer une commission financière.

Ayant une réponse négative par le secrétaire du CSE, la CFDT a pris acte et décidée de demander le report du CSE via une déclaration préalable au CSE.

*Mr le Président, Mr le secrétaire,*

*Vous avez pris la décision de conserver en date le CSE extraordinaire concernant l'examen du bilan financier du CSE malgré notre demande de report. Cette demande de report était louable et justifiée puisque le bilan financier 2019 n'a pas été présenté en amont à la commission financière en présence de l'expert-comptable. Mr le président, vous l'avez souvent évoqué en plénière, le CSE ne doit pas être un endroit d'échanges approfondis. Les discussions entre élus doivent être effectuées avant, en commission. Aujourd'hui, les 21 élus titulaires doivent se prononcer sans avoir pu être informés auparavant sur le bilan financier par leurs membres respectifs de la commission financière. Comment peut-on prendre une décision en ayant pour seule information 6 documents complexes à déchiffrer en deux jours. La synthèse des membres de la commission est indispensable à cela. Le fait de ne pas provoquer de commission financière avant la présentation du bilan aux élus CSE ternit l'image et la vocation des représentants du personnel. Mr le secrétaire, Mr le trésorier, nous vous rappelons que l'année précédente, les élus Cfdt ont approuvé le bilan financier 2018. Pour cela, la commission financière avait eu lieu, le dialogue avait pu être établi et une analyse complète avait pu être effectuée. Aujourd'hui, nous n'avons pas la possibilité de nous prononcer sur le bilan financier 2019. Suite à cela, nous réitérons notre demande de report de ce CSE extraordinaire dédié à l'approbation du bilan financier 2019.*

Rien à faire, les membres du bureau exécutif du CSE doivent être des adeptes du « 49,3 », Ils passent l'approbation du bilan financier en force sans tenir compte de leurs erreurs et du contenu de notre déclaration.

Nous regrettons ce comportement qui en dit long sur le respect dû aux autres élus de notre site.

Nous leurs avons rappelé plusieurs fois que 42% des salariés n'avaient pas opté pour leurs choix et orientations sociales lors des dernières élections professionnelles et qu'une plus grande transparence entre le bureau du CSE et les élus serait profitable à tous mais apparemment, cela aussi n'est pas pris en compte.

